

## AVIS

Nous rappelons que l'insigne de la Société, feuille de chêne en nickel dorée et émaillée, est décernée à ceux qui justifient de la plantation de plus de 1.000 arbres.

### AVIS AUX SOCIÉTAIRES

(ANNONCES A PRIX RÉDUITS)

Le Conseil d'administration a l'honneur de prévenir les sociétaires que les annonces industrielles adressées par eux sont reçues *au prix du tarif réduit de moitié*.

Les pépiniéristes et les grainetiers pourront acquitter le prix des annonces *en jeunes plants ou en graines* qui seront distribuées gratuitement aux sociétaires.

Le Conseil d'administration rappelle aux membres de la Société que ceux qui, pour un motif quelconque, voudraient ne plus faire partie de la Société doivent en faire la déclaration écrite entre les mains du secrétaire ou du trésorier avant le 31 décembre et que, faute par eux, de remplir cette obligation, ils sont débiteurs de la cotisation de l'année commencée.

La Société publie un bulletin de ses travaux, qui paraît par livraison trimestrielle d'au moins 16 pages. Ce bulletin est délivré gratuitement à MM. les instituteurs, à condition qu'ils planteront 5 arbres chaque année.

La Société ne prend sous sa responsabilité aucune des opinions ou assertions émises par les auteurs des articles insérés dans son bulletin ou des communications faites en séance, même si elles n'ont été suivies d'aucune discussion. MM. les auteurs des mémoires imprimés dans le bulletin pourront en faire exécuter à leurs frais un tirage à part.

Le Gérant : N. BARRAL.

ANNÉE 1909

## SOCIÉTÉ DES AMIS DES ARBRES & DU REBOISEMENT

des Alpes-Maritimes

SIÈGE SOCIAL : 2, RUE PALERMO, 2 — NICE

900 MEMBRES

POUR LA PATRIE, PAR LA MONTAGNE



## Bulletin Trimestriel

OCTOBRE, NOVEMBRE, DÉCEMBRE — N° 48

### SOMMAIRE

*1re Partie*: Nécrologie. — Composition du Bureau et du Conseil. — Avis pour les plantations du Printemps — Avis essentiel. — Liste des Donateurs. — Communes qui ont voté des subventions. — Liste des Sociétaires admis depuis le dernier Bulletin. — Séances du Conseil d'administration des 21 octobre, 11 novembre et 15 décembre 1909. — Assemblée Générale du 18 décembre 1909. — Discours du Président. — Effectif et situation financière. — Procès-verbal de cette séance — Tableau des distributions. — Rapport de M. Mignon, instituteur. — *2me Partie*: Fête de l'Arbre du printemps prochain. — Lauréat du Concours. — Dénombrement décennal de la population de la France, pendant la période 1896-1906. — Mouvement de la population des 30 départements montagneux, en 1906. — Liste des membres de la Société qui ont reçu des arbres et graines à l'automne 1909. — Avis divers — Bibliographie. — Température à Nice.

ABONNEMENT : 2 Francs PAR AN

Annonces & Réclames : Pour un an, la page, 80 fr. ;  
1/2 page, 40 fr. ; 1/4 de page, 20 fr. ; 1/8 de page, 10 fr.

Adresser les demandes d'abonnement ou d'annonces avec timbres-poste ou mandats à M. MEURS, trésorier, et ce qui concerne la Rédaction à M. MERCIER, secrétaire, 2, rue Palermo.

## EXTRAIT des STATUTS

---

La Société des Amis des Arbres a pour but :

1<sup>o</sup> D'inciter et seconder en France et dans les Colonies françaises l'initiative individuelle en vue de la plantation, de la protection, de l'amélioration et de la propagation des arbres isolés ou en massifs ;

2<sup>o</sup> D'aider, par son concours, au groupement des bonnes volontés et à la défense des intérêts des propriétaires par les moyens suivants :

Encouragements et récompenses à la plantation d'arbres de toutes sortes, décoratifs, fruitiers ou forestiers, indigènes ou exotiques, en facilitant leur reproduction et leur acquisition économique en faveur de ses adhérents ;

Publication de travaux scientifiques, économiques, littéraires ou artistiques propres à éclairer ou diriger les planteurs dans le choix et l'emploi des meilleures essences, et à vulgariser les résultats des expériences faites dans les diverses régions climatiques ;

Réunions et conférences périodiques ;

Créations de bibliothèques et de collections spéciales ;

Etude et poursuite des mesures législatives indispensables pour seconder les efforts de chacun en vue du rétablissement de la végétation ligneuse dans les régions où elle est nécessaire au point de vue de l'hygiène publique, de la richesse et de la sécurité nationale ;

Appel au concours des Assemblées communales ou départementales et des Sociétés diverses sur cette question qui intéresse au plus haut degré la production agricole du Pays.

---

---

Conservez les arbres autant que vous  
le pourrez, si vous aimez l'humanité et  
la Patrie.

DUPONT DE NEMOURS.

---

## NÉCROLOGIE

La Société a perdu d'un de ses plus éminents et plus dévoués collaborateurs, M. le lieutenant-colonel en retraite Creutzer, ancien chef de la 15<sup>e</sup> légion bis de gendarmerie.

Le colonel Creutzer a laissé d'immenses regrets comme ami, comme homme et comme chef.

Il était très dévoué à la Société des Amis des arbres et du reboisement, dont il appréciait hautement le programme et les services qu'elle rend et qu'elle est appelée à rendre de plus en plus à l'arboriculture, c'est-à-dire au bois, à la forêt et au reboisement.

Il était Président de la Commission des finances de la Société et comme tel s'est toujours fait remarquer par son exactitude, par sa ponctualité.

Homme de devoir avant tout, il nous laisse ses exemples, et la Société des Amis des arbres n'en perdra jamais le souvenir.

## Société des Amis des Arbres & du Reboisement

DES ALPES-MARITIMES

### SUBVENTIONS

La Société reçoit annuellement de M. le Ministre de l'Agriculture une subvention annuelle de 265 francs.

Une subvention annuelle de 200 francs du Conseil Général des Alpes-Maritimes.

Une subvention annuelle de 200 francs de la Ville de Nice.

Différentes subventions, variant de 10 à 50 francs, des Communes du Département. (Liste indiquée ci-après).

### RÉCOMPENSES

M. le Ministre de l'Agriculture a adressé à la Société trois médailles : une d'argent et deux de bronze.

Ces médailles ont été distribuées à l'Assemblée générale, en présence des Autorités.

La Société a obtenu une médaille d'argent au Concours d'Agriculture de 1897, une médaille en vermeil au Concours Agricole de 1901, à Nice, et une médaille avec diplôme au Concours international de Londres 1902.

Enfin, la Société a obtenu du Touring-Club de France cinq médailles, une subvention de 50 francs et quatre livrets de caisse d'épargne.

### Composition du Bureau et du Conseil

#### PRESIDENTS D'HONNEUR

MM. LE PRÉFET DES ALPES-MARITIMES, (O. \* ; O. I. 1).

LE MAIRE DE LA VILLE DE NICE, (\*), Sénateur des Alpes-Maritimes.

JOMBERT, Inspecteur d'Académie, à Nice.

#### PRESIDENTES D'HONNEUR

M<sup>mes</sup> JEANNEL, villa Bleue, à Villefranche-sur-Mer.

D'ARNOLDI, villa d'Arnoldi, à Montheron.

### CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR L'ANNÉE 1909

#### Bureau :

*Président* : M. G. TATIN, (O. \* . C. \* N. . O. 1. C. \* 1. 1), chef d'escadron en retraite; ans. adj. au Maire de Nice;

*Vice-Présidents* : M. Gaston FABRE, avocat, (C. +);

> M. PORCHERON, (\*), ingénieur civil des Mines;


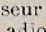
> M. DUBOURG, propriétaire;

*Secrétaire-Général* : M. TRÉVROY, Directeur honoraire des Postes et Télégraphes;

*Trésorier* : M. MEURS, (\*). Chef de bataillon en retraite;

*Secrétaire* : M. MERCIER, retraité.

**Membres :**

M<sup>mes</sup> STEPHANOPOULI ;  
CUTLER ;  
FERRIÉ ;  
MM. SEGOND, professeur honn<sup>r</sup>e de philosophie du Collège Stanislas ;  
KRIEG, propriétaire ;  
ARRIÜ, avocat ;  
NOEL, (\*), propriétaire.  
AMBAYRAC, (O. ) professeur en retraite ;  
BELLE, () professeur départemental d'Agriculture ;  
DINER, inspecteur adjoint des Eaux et Forêts.

**Comité des Finances :**

MM. KRIEG, président.  
SEGOND.  
ARRIÜ.

---

## AVIS

### Pour les Plantations du Printemps prochain

Les Sociétaires possédant des terrains incultes ou vacants, qui ont l'intention de planter leurs terrains en forestiers et même fruitiers, sont priés de faire parvenir leurs demandes avant le 15 janvier prochain ; ces demandes devront être établies conformes aux modèles qui étaient joints au Bulletin N° 30.

Il leur sera fourni gratuitement des jeunes plants fruitiers et forestiers et des graines, mais dans la mesure des ressources de la Société.

Les Sociétaires qui se proposent de demander des plants forestiers, feront bien de commencer le plus tôt possible la préparation de leurs terrains, c'est-à-dire à faire des trous de la profondeur et de la distance si souvent indiquées.

Toutes les demandes seront adressées au Président de la Société, en son domicile, 14, rue Dalpozzo, Villa des Mandarines, Nice.

Il est rappelé que les Sociétaires ne peuvent participer qu'à une seule distribution par an et qu'en conséquence ceux qui ont reçu des plants ou des graines à la distribution du printemps ne pourront participer à celle de l'automne et réciproquement.

---

## AVIS ESSENTIEL

---

La Société se compose de :

Membres actifs, payant une cotisation de 2 fr., avec l'obligation de planter au moins un arbre. (Cette cotisation de 2 francs a pris fin le 1<sup>er</sup> janvier 1905, tous, à partir de cette date doivent payer une cotisation de 5 francs), mais les anciens membres à 2 fr. continueront à ne payer que 2 fr. à moins qu'ils préfèrent payer 5 fr., comme beaucoup en ont manifesté le désir.

Membres souscripteurs, payant une cotisation de 5 fr. sans aucune obligation.

Membres perpétuels, à 30 fr., une fois payés, et exempts à perpétuité de toute obligation.

Le montant des souscriptions est reçu par M. Mercier, secrétaire, au Siège Social, 2, rue Palermo, Nice, ou demandé à domicile par la poste. Le bureau de la Société est ouvert tous les jours, à l'exception des jours fériés : matin, de 9 à 11 heures ; après-midi, de 2 à 4 heures.

Tous les sociétaires reçoivent un Bulletin trimestriel et peuvent participer aux distributions de graines, plants et jeunes plants, suivant les ressources de la Société.

Assemblées Générales, en Mars et Novembre.

Pour les renseignements, on peut s'adresser à MM. TATIN, président, 14, rue Dalpozzo, villa des Mandarines ; TRÉVÉDY, secrétaire général, 4 bis, avenue Malausséna ; MERCIER, secrétaire, au bureau de la Société, 2, rue Palermo, Nice.

---

### LISTE DES DONATEURS

Mmes Antonin Raynaud .....	Fr. 200
Aubaret .....	» 100
Halphen .....	» 732
Anonyme .....	» 240
Mme Cailleux .....	» 20
Anonyme .....	» 55
Anonyme .....	» 10
Anonyme .....	» 10
M. Jules Gilly .....	» 10
M. Raiberti, député .....	» 200
Madame la Princesse Demidoff .....	» 100
Son Excellence Mlle de Henrichsen .....	» 370
Mme de Cotty .....	» 20
M. Le Picard .....	» 5
Mme Demidoff-Burnett .....	» 15
M. le baron William de Blonay .....	» 5
Mme la baronne de Manteufel .....	» 10
M. Guigon .....	» 3
M. Baudrand .....	» 8
M. Romuald Garnier .....	» 20
Mme de Taverne .....	» 5
M. Ducros .....	» 50
Mme Ferrier .....	» 20

### Communes qui ont voté des subventions à la Société

Nice .....	200 Fr.
Villefranche .....	10 »
Cannes .....	50 »
Coarazze .....	10 »
Venanson .....	10 »
La Trinité-Victor .....	10 »
Touët-de-Beuil .....	15 »
Toudon .....	15 »
Contes .....	10 »
Saint-Jeannet .....	20 »
Valdeblore .....	10 »
Cagnes .....	10 »
Roquebillière .....	10 »
Saint-Martin-Vésubie .....	10 »
Malaussène .....	10 »
Villars .....	30 »

### LISTE DES NOUVEAUX MEMBRES

Admis depuis le bulletin N° 47

#### Membre Perpétuel

M. Baresté Paul, 20, rue du Cours, Grasse.

#### Membres Souscripteurs

M<sup>me</sup> Trévédy, 4 bis, avenue Malausséna, Nice.

M. Chorrier Alexandre, 104, avenue de la Californie, Nice.

M. le Baron Pierre Léautardi de St-Alexandre, 7, rue Saint-François-de-Paule, Nice.

M. Motard, rentier, 83, Promenade des Anglais, Nice.

M. Gastaud, Banque du Sud-Est, boulevard Dubouchage, Nice.

M. Chanas, 23, boulevard Malesherbes, Paris.

M. Imbert Gavarry, fermier, villa Blanchette, Saint-Raphaël (Var).

M. Armand Courtois, villa Césarine, avenue Thiers, Nice.

M. J. Giraud, commis des Postes et Télégraphes, 8, rue Gioffredo, Nice.

Société d'Agriculture, d'Horticulture et d'Acclimatation  
des Alpes-Maritimes

### AVIS DE L'EXPOSITION DE 1910

Conformément à la décision prise par le Conseil d'administration dans la séance du 25 février 1909, la Société centrale d'Agriculture, d'Horticulture et d'Acclimatation de Nice et des Alpes-Maritimes organise pour les mercredi 23, jeudi 24, vendredi 25, samedi 26 et dimanche 27 mars 1910, une exposition générale

dite *Exposition de la Côte d'Azur et de la « Riviera »* (de Toulon à San Remo inclus), pour tous les produits, indistinctement, de l'Agriculture, de l'Horticulture, de l'Acclimatation et des industries diverses qui s'y rattachent.

« Tous les agriculteurs, horticulteurs, éleveurs, professionnels ou amateurs, industriels, commerçants, fabricants de tous articles se rapportant aux trois branches, sont, sans distinction de nationalité, invités à prendre la plus grande part possible à cette exposition, placée sous le haut patronage de M. le ministre de l'Agriculture.

Le programme détaillé, mentionnant les différents concours de tous genres et les récompenses y afférentes, sera adressé à toutes les personnes qui en feront la demande au bureau du Secrétariat de la Société, 113, promenade des Anglais, Nice.

La liste d'inscription sera close irrévocablement le 1er mars 1910.

N. B. — Le Conseil d'administration serait reconnaissant à MM. les présidents des Sociétés d'agriculture, d'horticulture, Syndicats agricoles, à MM. les directeurs de journaux et revues correspondants, de vouloir bien porter le présent avis à la connaissance de leurs sociétaires, de leurs abonnés et de leurs lecteurs et de contribuer, par ce fait, à la réussite de cette Exposition, qui sera une des plus importantes qu'ait vues la Côte d'Azur.

(Bulletin de la Société d'Agriculture.)

---

## A V I S

Le Président de la Société prévient MM. les Sociétaires que la Société prendra part à cette Exposition.

Ceux qui ont cultivé des plantes exotiques sont surtout priés de faire en sorte de présenter de beaux sujets, afin de prouver les efforts que fait la Société pour l'acclimatation en général.

MM. les membres de la Société des Amis des Arbres et du Reboisement qui ont l'intention d'exposer sont priés de faire connaître, pour le 15 février prochain, au plus tard, au Président de la Société, 14, rue Dalpozzo, villa des Mandarines :

1° Quel genre d'arbres ou d'arbustes ils désirent exposer ? — leur hauteur ? — leur largeur ?

(Autant que possible des arbres exotiques.)

2° Quel genre de graines ?

3° Ces arbres ou jeunes plants sont-ils en caisse ou en pot ?

4° L'étendue de la place qu'ils occuperont.

La Société fournira les cartons pour étiquettes, lesquelles devront être uniformes.

---

## SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

du 21 Octobre 1909.

Tenue au Siège de la Société : 2, rue Palermo.

Avant l'ouverture de la séance, M. le Président distribue aux membres du Conseil des oignons de glaïeuls du Cap, qu'il vient de recevoir de M. le vicomte de la Panouse, sociétaire.

La séance est ouverte à 2 h. 50.

Présents : M. le commandant Tatin, président ; M. Porcheron, vice-président ; M. le commandant Meurs, trésorier ; M. Trévédy, secrétaire général ; M<sup>me</sup> Stéphanopoli, MM. Arriù, Ambayrac, Krieg, Dinner, membres du Conseil ; M. Mercier, secrétaire.

Absents : Mme de Samarine.

Excusés : Mmes Jeannel et Cutler, MM. Fabre et Dubourg.

M. le Président présente à l'acceptation des membres du Conseil deux modèles de diplômes d'honneur : l'un envoyé par la Société de la Franche-Comté, l'autre dessiné par un membre du bureau. Après l'échange de divers avis, il est décidé que M. Krieg prendra les renseignements nécessaires pour faire établir un autre modèle en s'inspirant des deux déjà examinés.

M. le Président fait remarquer que les six maires auxquels la Société a envoyé des plaques émaillées, avec une inscription rappelant les plantations faites par ses soins dans leur commune, n'en ont pas accusé réception.

Il annonce que le catalogue de la bibliothèque est presque terminé et qu'il consacrera lui-même son temps et ses soins à son achèvement, afin que les membres de la Société puissent ensuite demander les livres qui les intéressent.

Au sujet d'une exposition d'agriculture annoncée pour le mois de mars prochain, M. le Président dit que la Société sera certainement en mesure d'exposer plusieurs lots de plantes exotiques obtenues par ses membres ; lui-même a l'intention de prendre part à cette exposition.

En ce qui concerne la fête des arbres, projetée au printemps, M. le Président explique ce qui s'est fait, il y a quelques années, à Toulouse, où les autorités et les personnages les plus marquants ont planté chacun un arbre qui a été conservé avec l'indication de la personne qui l'a planté. On pourrait faire à Nice une fête du même genre, divisée en deux parties : la première comprenant la plantation des arbres, et la seconde étant réservée exclusivement à la fête mondaine, concert sauterie, etc.

Cette proposition étant acceptée en principe par tous les membres du Conseil, il est convenu qu'on se réunira tous les premiers jeudis de chaque mois pour s'occuper exclusivement de l'organisation de la fête sur ces bases.

La séance est levée à 4 heures 15.

## SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

du 11 Novembre 1909

Tenue au Siège de la Société : 2, rue Palermo.

La séance est ouverte à 7 h. 45.

Présents : M. le commandant Tatin, président ; M. Porcheron et M. Dubourg, vice-présidents ; M. le commandant Meurs, trésorier ; M. Trévédy, secrétaire général ; M<sup>me</sup> Stéphanopoli ; MM. Arriù, Segond, Krieg, membres du Conseil ; M. Mercier, secrétaire.

Absents : Mme de Samarine.

Excusés : Mme Cutler, MM. Fabre, Dinner et Ambayrac.

Au commencement de la séance, M. le Président donne lecture d'une lettre de M. Arriü proposant de demander au Touring-Club de France de prendre sous son patronage notre prochaine fête des arbres, et d'en offrir la présidence d'honneur à M. Baillif et aux ministres de l'Agriculture et de l'Instruction publique.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

On cherchera ensuite dans les environs de Nice un emplacement convenable pour faire cette fête, qui doit comprendre une plantation d'arbres et une partie mondaine. Après divers échanges de vues, il est décidé qu'on se rendra sur place pour examiner les différents terrains proposés.

Le secrétaire général fait observer que les membres de la Société qui ont adressé des demandes de plants, pour la distribution de l'automne en cours, ne se conforment pas aux indications qui leur ont été cependant maintes fois données, et qu'ils rendent ainsi le travail lent et difficile.

M. le Président décide qu'il convient de rappeler encore ces instructions contenues dans le bulletin n° 45, d'avril dernier.

Au sujet des transports de plants qui deviennent d'année en année plus onéreux, il est convenu qu'à l'avenir les colis qui ne contiennent que des arbres de reboisement ne seront plus expédiés franco de port que dans le département des Alpes-Maritimes. Quant à ceux qui contiennent des arbres fruitiers, ils seront toujours expédiés en port dû, même dans le département, comme par le passé.

M. le Président fait connaître qu'il a reçu de Mme Clerque, de Gattières, et de M. Faraut, instituteur à Clans, des échantillons de pommes de la plus belle venue. On félicite les heureux horticulteurs de leur succès et la Société les remercie bien sincèrement.

La séance est levée à 4 heures.

---

## SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

du 11 Décembre 1909

Tenue au Siège de la Société : 2, rue Palermo.

---

La séance est ouverte à 2 h. 45.

Présents : M. le commandant Tatin, président ; MM. Porcheron et Dubourg, vice-présidents ; M. le commandant Meurs, trésorier ; M. Trévédy, secrétaire général ; Mme Stéphanopoli, MM. Krieg, Arriü, membres du bureau ; M. Mercier, secrétaire.

Absent : Mme de Samarine.

Excusés : Mme Cutler, MM. Segond, Ambayrac, Fabre et Dinner.

M. le Président rend compte des résultats du Concours des instituteurs, organisé en vertu des statuts de la Société, pour distribuer la somme de 265 francs qui lui a été accordée, comme subvention, par le ministre de l'Agriculture.

Sur 153 instituteurs invités à concourir, 29 seulement ont répondu à cet appel.

Le sujet du concours a fait l'objet d'une instruction particulière adressée aux instituteurs, à la date du 5 octobre 1909.

M. Fournier, instituteur à Utelle, a été classé le premier. Il a fourni un travail considérable, donnant

des renseignements très détaillés sur les bandites qui existent dans tout le pays, sur le rapport des arbres fruitiers, sur les forêts. M. Fournier, en conséquence, recevra un prix de 50 francs.

La seconde place est donnée à M. Ciarlet, de Belvédère, auquel il est également attribué un prix de 50 francs. M. Ciarlet a fourni aussi un travail très complet, avec de très belles photographies à l'appui.

Le troisième prix, également de 50 francs, est donné à M. Camous, instituteur à Levens.

Le quatrième prix, de 25 francs (ainsi que les 5°, 6° et 7° prix), est attribué à M. Sativo, de Roquebillière. Cet instituteur, très dévoué à la Société, a déjà fait planter beaucoup d'arbres dans le pays. M. le Président propose de lui accorder, en plus de la prime, un diplôme d'honneur. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

Le cinquième prix est donné à M. Mignon, instituteur à Nice, qui a fourni un travail très complet sur la commune de Guillaumes, qui, grâce aux efforts de M. Alexandre Durandy, est actuellement en pleine opération de reboisement. M. Durandy a fait planter en effet déjà plus de 10.000 arbres, et il donne des greffons à tous ceux qui veulent imiter son exemple. Le rapport de M. Mignon sera inséré au prochain bulletin.

Le sixième prix est accordé à M. Castelli, de La Vernée de Contes.

Le septième prix est attribué à M. Martiny, instituteur à Sainte-Agnès, et enfin le huitième, qui n'est que de 15 francs, est donné à M. Philippini, de Belvédère.

Viennent ensuite dans le classement, MM. Rainaut, d'Aspremont; Pasquier, de Berre; Clapier, de

Tourrette-du-Château; Fulconis, de Roubion; Ségur, de Roure; Draghi, de Tourrettes-Levens.

M. le Président lit ensuite quelques passages du rapport de M. Fournier, sur les bandites d'Utelle.

D'après les renseignements fournis par ces rapports, la moitié des communes serait favorable au reboisement et la moitié serait opposée.

La séance est levée à 4 h. 20.

---

## Assemblée Générale de la Société

du 18 Décembre 1909

Tenue dans la Salle des délibérations de la Mairie de Nice.

---

Présents : M. le commandant Tatin, président ; MM. Porcheron et Dubourg, vice-présidents ; M. le commandant Meurs, trésorier ; M. Trévédy, secrétaire général ; MM. Krieg, Arriù, membres du Conseil d'administration ; M. Mercier, secrétaire.

Absents : Mme de Samarine.

Excusés : MM. Fabre, Ambayrac, Noel, Dinner et Segond, membres.

Malgré le temps très pluvieux, de nombreuses personnalités avaient répondu à l'appel de M. le président. C'est ainsi que le général Ducray, gouverneur de Nice; le général Langlois, le docteur Grand, MM. Godard, Cambrai, Motard, Ardoin, le commandant Lucien Tatin, Meyrot, Guillot, Ed. Roux, le commandant Tiberi, Millon; Mmes Bellon, Ferrié, Martinaud et Danjou avaient honoré la séance de leur présence.

Le préfet et l'inspecteur d'académie s'étaient fait excuser.

La séance est ouverte à 2 h. 45.

D'après l'ordre du jour, le tiers du Conseil d'administration a été renouvelé, conformément aux statuts.

Ont été réélus à l'unanimité : MM. G. Fabre, vice-président; Meurs, trésorier ; Segond, Krieg, Noël, membres.

Mme Ferrié est nommée membre en remplacement de Mme de Samarine, absente de Nice.

Le président a ensuite proclamé les lauréats du concours des instituteurs de 1909.

MM. Fournier, d'Utelle ; Ciarlet, de Belvédère; Camous, de Levens, ont eu la prime de 50 francs.

MM. Mignon, de Nice; Castelli, de La Vernée-de-Contes; Martiny, de Sainte-Agnès, Sativo, de Roquebillière, ont eu la prime de 25 francs.

M. Filippini, de Belvédère, une prime de 15 francs.

MM. Sativo et Mignon ont, de plus, reçu un diplôme d'honneur.

Le président donne ensuite l'avis d'une fête du Printemps, précédée d'une plantation d'arbres par les autorités et les écoles. Il propose à l'assemblée de supprimer, le cas échéant, la distribution des plants au printemps, cette mesure ne devant être que temporaire et subordonnée à l'état des finances de la Société. Après quelques avis échangés à ce sujet par Mme Ferrié, M. le Président, M. Trévédy et M. Krieg, l'assemblée accepte cette suppression si elle devient nécessaire.

La séance a été continuée par une brillante conférence faite par le docteur Danjou.

Le docteur Danjou a montré, dans une causerie de trois quarts d'heure, comment notre santé était liée à l'existence de l'arbre, non seulement par l'air pur qu'il nous donne lorsqu'il peut pousser en espaces libres, mais encore par les fruits que donnent les

espèces fruitières, si utiles dans l'alimentation du pauvre comme du riche, du sujet sain comme du sujet malade, de l'enfant, de l'adulte, du vieillard.

Pour nos poumons, dans les villes, il réclame l'assainissement des flots insalubres par l'augmentation des espaces libres plantés d'arbres, les terrains de jeu par quartier pour enfants et adultes, les squares, jardins, boulevards.

Pour nos estomacs et les autres viscères brûlés par une alimentation de plus en plus malsaine, il réclame l'extension des arbres fruitiers. Il demande que la Société emploie ses ressources et son influence à développer le goût de l'arbre fruitier dans les régions diverses du département, de telle sorte que le paysan trouve sur le sol les produits bienfaisants dont il pourra utilement et économiquement se nourrir, avec lesquels il pourra commencer. Ainsi, il reprendra le goût de la terre, cette « alma mater » toujours prête à récompenser ceux qui savent la cultiver, la choyer, l'aimer.

Cette intéressante conférence a été accueillie par les applaudissements de l'assistance.

---

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Du 18 Décembre 1909

*Tenue dans la Salle des Délégations du Conseil Municipal.*

---

### DISCOURS DU PRÉSIDENT

Mesdames, Messieurs,

Notre Société est toujours dans une situation très satisfaisante.

Son effectif évolue autour de 900 sociétaires, exactement 896. Un certain nombre d'adhésions promises augmenteront prochainement cet effectif.

Quant à la situation financière, elle est également satisfaisante. L'actif à ce jour, 18 décembre, est de 7.285 fr. 39 centimes, mais cet actif va subir une diminution d'environ 1.500 francs, par suite des importantes distributions qui ont eu lieu, pendant l'année 1909, et qui sont en cours de règlement. Notre actif se trouvera donc réduit à environ 6.000 francs. C'est un chiffre encore satisfaisant.

Dans cette somme est compris le fonds de réserve, s'élevant à 3.742 fr. 50, représentant au cours du jour dix actions de la Ville de Paris 1894-96.

Nous avons, en effet, distribué pendant cette année 1909, la quantité de 24.760 arbres, consistant notamment en :

Forestiers résineux.....	10.989
Forestiers feuillus.....	10.508
Fruitières non greffés.....	2.329
Fruitières greffés.....	934
<hr/>	
Total égal.....	24.760

Nous avons également distribué, pendant la même période 1909, 32 kilog. 400 gr. de graines de toutes essences.

Plusieurs communes ont bénéficié des libéralités de la Société pour leurs places publiques et leurs promenades.

La dépense de cette fourniture, pendant l'année 1909, s'élève, pour arbres et graines, à 2.186 fr. 40. Cette somme est un peu élevée, pour une année, et nécessitera peut-être la suppression de la distribution

du printemps prochain, pour maintenir notre budget dans des conditions normales. Mais la Société n'a pas voulu, dans un but louable de propagande, repousser cette affluence, cette ruée de demandes d'arbres et de graines.

La Commission des finances a vérifié la comptabilité et l'a reconnue exacte.

Pendant mars dernier, nous avons donné, en remplacement de la fête annuelle des arbres, un concours de bridge, qui a donné une recette nette de 666 fr. 60, laquelle est venue renforcer notre actif.

M. le Trésorier va vous donner les détails concernant la situation financière.

### CONCOURS DE 1909

Un réveil heureux s'est produit dans le corps enseignant, au sujet du concours annuel. Les années précédentes, cinq ou six instituteurs seulement concouraient. Cette année, vingt-neuf instituteurs ont concouru pour les primes du ministre de l'Agriculture. Et parmi les rapports fournis, une dizaine dénotent un véritable travail et la juste compréhension de l'importance du sujet.

Quelques-uns de ces rapports fouillent à fond les questions posées et les réponses font clairement connaître les raisons de la mauvaise volonté des habitants pour le reboisement, ainsi que les moyens susceptibles de remédier à ce déplorable état de choses.

Les rapports font aussi connaître la production fruitière, qui est importante dans certaines communes, mais qui devrait l'être dans toutes les communes de la montagne.

D'après les rapports du concours, la production des arbres fruitiers est en moyenne de 8 francs, les

uns dans les autres. Eh bien, la Société a fourni depuis quinze ans environ 30.000 arbres fruitiers. Enlevons de ce chiffre une dizaine de mille arbres, pour le déchet ; il reste 20.000 arbres, produisant en moyenne 8 francs par unité, soit 160.000 francs par an, répandus dans tout le pays, ce qui augmente l'aisance des habitants d'une manière notable.

Ces chiffres n'ont rien d'exagéré; ils sont plutôt au-dessous de la vérité.

Certains rapports traitent des bandites et en font connaître l'origine.

Voici le classement de la commission :

1 <sup>er</sup> M. Fournier, instituteur à Utelle.....	50	»
2 <sup>e</sup> M. Ciarlet, instituteur à Belvédère.....	50	»
3 <sup>e</sup> M. Camous, instituteur à Belvédère.....	50	»
4 <sup>e</sup> M. Sativo, instituteur à Roquebillière, plus un diplôme d'honneur pour ses services antérieurs .....	25	»
5 <sup>e</sup> M. Mignon, instituteur à Nice, pour sa monographie de Guillaumes, plus un diplôme d'honneur.....	25	»
6 <sup>e</sup> M. Castelli, instituteur à Vernéa-Contes.	25	»
7 <sup>e</sup> M. Martiny, instituteur à Sainte-Agnès...	25	»
8 <sup>e</sup> M. Filippini, instituteur à Belvédère.....	15	»

Total égal à la subvention ministérielle... 265 »

Toutes ces primes sont actuellement payées aux lauréats.

### FÊTE DES ARBRES

Nous préparons actuellement une fête de l'Arbre avec des proportions plus grandes que celle des autres années. Cette fête aura lieu à l'instar de celle de Tou-

louse, c'est-à-dire en présence des autorités, de notabilités et des élèves des Ecoles primaires qui planteront chacun un arbre.

La première partie comprendra la plantation des arbres, avec le concours d'une musique. Des salves d'artillerie seront tirées, les élèves des écoles primaires chanteront et déclameront des poésies alpêtres.

La deuxième partie sera la fête mondaine habituelle, sous la tente, avec le plus de développement possible.

Il sera demandé à l'autorité préfectorale de vouloir bien instituer dans chaque commune une fête de l'arbre, sous la direction du maire et de l'instituteur.

### PÉPINIÈRES SCOLAIRES

L'année dernière, la Société a tenté de reconstituer les pépinières scolaires. Un cinquième des instituteurs (41) a répondu à cet appel. Il faut convenir que les déplacements fréquents des instituteurs qui, tous, désirent arriver jusqu'à Nice, sont un empêchement pour la reconstitution de ces pépinières scolaires. Néanmoins, 41 instituteurs ont promis leur concours et travaillent à réaliser les désirs de la Société.

### BIBLIOTHÈQUES

Notre bibliothèque contient environ 250 volumes ou brochures, qui sont catalogués.

La Société aide le plus possible à la formation de bibliothèques scolaires. Elle a déjà envoyé à diverses écoles le Guide pratique du Reboisement de Rousseau; le Traité de Dinner; l'ouvrage de Marlatt sur la maladie des orangers; la brochure sur la lavande; une brochure de Girod-Genest, sur la maladie du châ-

taignier. Cette brochure a aussi été envoyée aux principaux propriétaires de châtaigneraies.

### DIPLOMES D'HONNEUR

Un diplôme d'honneur est en ce moment à l'impression. Il a été composé par l'Ecole nationale des Arts décoratifs, à la suite d'un concours entre les élèves. Ce diplôme artistique sera exposé, sur la demande de M. l'administrateur de l'Ecole, et avec l'autorisation de la Société des Amis des arbres, à l'Ecole des Beaux-Arts.

### RÉSUMÉ

En résumé, la question du reboisement et des pâturages est encore assez tendue; mais il y a de nombreux signes de détente et on peut affirmer que le reboisement finira par se faire sa place au soleil, et cela sans préjudice pour le pâturage.

La Société a voulu savoir exactement quelle était l'opinion vraie des habitants sur le reboisement. De ses investigations, il résulte que, sur les vingt-neuf communes consultées, 4 sont indifférentes, 12 sont favorables et 13 sont contraires. Il y a donc égalité entre les partisans du reboisement et les opposants, car, les indifférents passeront facilement de notre côté.

Cette petite enquête est réconfortante et permet de grands espoirs pour l'avenir.

Il y a 184.000 hectares incultes dans le département, c'est dire qu'il y a de la place pour tout le monde. Le mieux serait de trouver un *modus vivendi* entre les deux adversaires, mais qui affirme bien les droits de chacun.

La Société des Amis des arbres et du reboisement des Alpes-Maritimes revendique hautement sa grande

part dans l'évolution de la mentalité chez les montagnards de la région. Par ses publications, par ses conférences, par ses distributions d'arbres et de graines de toutes essences, par ses fêtes, par le concours sans cesse réclamé des instituteurs, enfin par son inlassable mais modeste propagande, elle a fini par faire comprendre, par le montagnard, le respect qui est dû à l'arbre et son rôle essentiellement utile dans la nature.

Vous voyez donc, Mesdames, Messieurs, que nous faisons œuvre utile et patriotique et qu'en cela nous sommes d'accord avec de grands esprits : Colbert, Châteaubriand, Sürrel, qui ont proclamé que les peuples ne tardent pas à disparaître, après la disparition de leurs bois.

Travaillons donc, chers collaborateurs, à la restauration de nos montagnes, de nos riantes collines et notre chère patrie, nous en aura grand gré.

*Le Président : TATIN.*

## EFFECTIF DE LA SOCIÉTÉ

à la date du 18 Décembre 1909

Présidents d'honneur.....			3	
Présidentes d'honneur.....			2	
Membre Fondateur.....			1	
Président honoraire.....			1	
Membres honoraires.....			11	
Membres perpétuels.....			28	
Membres	} Syndicats et communes.....	4	} 423	
souscripteurs		Dames.....		84
		Messieurs.....		235
Membres actifs	} Dames.....	26	} 182	
		Messieurs.....		156
Membres adhérents	} Divers.....	34	} 245	
Instituteurs		Circonscription de Nice.....		55
et		» de Grasse.....		84
Institutrices		» de Puget-Théniers		72
TOTAL.....			896	

## SITUATION FINANCIÈRE DE LA SOCIÉTÉ

à la date du 18 Décembre 1909

L'Avoir en caisse à la date du 17 Décembre 1908, jour de la précédente Assemblée Générale était de.....	4.166	39
Depuis cette époque les recettes se sont élevées à.....	4.138	30
<b>TOTAL DES RECETTES....</b>	<b>8.304</b>	<b>69</b>
Pendant la même période, les dépenses de toutes sortes ont été de.....	4.761	80
Le restant en caisse à la date de ce jour, 18 Décembre 1909 est par conséquent de....	3.542	89
Dont	} En dépôt à la Société Générale 3.277 65	
	} Entre les mains du Secrétaire 20 »	
	} Entre les mains du Trésorier 245 24	
<b>TOTAL EGAL....</b>	<b>3.542</b>	<b>89</b>
A ce restant en caisse, il convient d'ajouter une somme de.....	3.742	50
représentée par la valeur à ce jour de 10 Obligations 1894-1896, de la Ville de Paris, acquises au cours des années 1904 et 1907, ce qui porte l'avoir total de la Société à la somme de.....	7.285	39

Nice, le 18 Décembre 1909

LE TRÉSORIER,  
MEURS.

# ANNÉE 1909

DÉSIGNATION DES ESPÈCES	Distribution du Printemps		Distribution d'Automne		TOTALS	
	Nombre d'arbres	Coût Total de la Distribution du Printemps	Nombre d'arbres	Coût Total de la Distribution d'Automne	Nombre d'arbres	Coût Total pour l'Année 1909
Forestiers { Résineux.....	1769		9220		10.989	
Forestiers { Feuillus.....	763		9745		10.508	
Fruitières non greffés.....	29	1.084 40	2300	943 15	2.329	2.027 55
Fruitières greffés.....	620		314		934	
TOTALS.....	3181		21.579		24.760	
Graines diverses.....	10 k. 800 77 fr. 75		21 k. 600 81 fr. 10		32 k. 400 158 85	
(Totaux généraux)						Dépense Totale pour l'Année .... 2.186 40
Détail des graines { Résineux... 800 gr.						16 k. 400
Forestiers { Feuillus... 100 »						5 k. 600
Fruitières..... 9 k. 900						77 fr. 75
TOTAL... 10 k. 800						200
						Nîce, le 16 Xbre 1909. Le Secrétaire Général, <b>TREVÉDY.</b>

**F. MIGNON**  
INSTITUTEUR  
A NICE

## MONOGRAPHIE DE LA COMMUNE DE GUILLAUMES

Je me propose, dans le présent travail, de tracer la monographie de la commune de Guillaumes, au point de vue :

- 1° De la sylviculture ;
- 2° De l'arboriculture fruitière ;
- 3° De l'industrie pastorale.

Quelques considérations générales sur l'utilité et l'urgence du reboisement terminent ce mémoire écrit en vue du Concours organisé par la Société des Amis des Arbres en 1909.

### I

#### ASPECT GÉNÉRAL. — ÉTENDUE BOISÉE.

Guillaumes, bâtie dans la fourche formée par le confluent du Var et de la rivière de Tuébi, un de ses affluents de rive gauche, à une altitude de 810 mètres au-dessus du niveau de la mer, est une riante localité peuplée d'un millier d'habitants. La surface de la commune est de 8.404 hectares.

Les bois et forêts occupent la neuvième partie du territoire de la commune, soit 939 hectares. Ils se décomposent ainsi :

- 1° Forêts domaniales.

Etendue : 66 hectares.

Il y faut joindre 385 hectares de pâtures périmétrées récemment vendues au reboisement.

- 2° Forêts communales.

Elles couvrent 663 hectares, dont 476 hectares sont soumis au régime forestier.

Il reste donc, pour l'étendue boisée non soumise à la surveillance ou à l'administration des forêts, une surface de 187 hectares auxquels il faut ajouter environ 210 hectares de bois appartenant à des particuliers.

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES BOIS ET FORÊTS.

Bois soumis au Régime Forestier et directement exploités par l'Administration des Forêts	Bois non soumis au Régime Forestier et exploités par la commune ou les particuliers	Total Général des bois et pâtures de la commune de Guillaumes
hectares	hectares	
Forêts domaniales 66	Bois communaux. 187	1324 hectares
» communales 476	» particuliers. 210	
Pâtures ..... 385		
927	397	

II

TRAVAUX DE REBOISEMENT. — MODES D'EXPLOITATION. PRODUITS.

Conduits avec une louable activité, les travaux de reboisement exécutés à Guillaumes par l'administration des forêts, sont répartis en trois sections :

1° Celle dite de *Cante*; 2° celle du *Var*; 3° celle de *Tuébi*, dans laquelle se trouve un ancien château féodal.

Les ouvrages en cours d'exécution présentent un très vif intérêt; ils ont pour but la mise en valeur —

soit par le reboisement, soit par des améliorations sylvo-pastorales, des terrains pauvres, mal utilisés ou en voie de disparition. En voici un bref compte-rendu, bien impuissant toutefois à dépeindre l'intéressante variété de ces travaux.

1° *Semis de graines* : Pin noir, sapin, épicéa, mélèze, dans les terrains qui se prêtent, après les travaux requis, à l'ensemencement direct.

2° *Semis des mêmes graines dans les pépinières*, d'où les jeunes plants seront, au bout de 2 ou 3 ans, distribués dans les terrains à reboiser; ces pépinières comprennent, en outre, des plants de cèdres, hêtres, boutures de saules, d'aunes, de peupliers, qu'on utilise soit pour varier l'aspect des bois, soit à cause de leur reprise facile, pour garnir l'intérieur des barrages et des ravins.

3° *Enherbements*. — Sur les pentes rapides et dénudées, on ne saurait, sans courir à un échec certain, procéder directement à la plantation des essences forestières. Il faut d'abord consolider le sol, fixer dans la mesure du possible les marnes mouvantes, les cailloux roulants, modérer le cours impétueux des ravins. Cela donne lieu aux barrages, clayonnages, mottages, etc...

Puis on embroussaille, en enfouissant dans le sol, au cœur des sillons creusés par les eaux, des plantes semi-ligneuses à végétation tenace et prompte : smilax, corroyère à feuilles de myrte (*coriaria*); on sème des graminées, des graines fourragères rustiques de la région... peu à peu le sol se garnit, se fixe; la détérioration du sol par les eaux de ruissellement cesse; on peut alors procéder avec succès aux plantations.

4° *Plantations.* — Tout en faisant une large place aux *essences qui viennent le mieux dans la commune* : pin sylvestre, mélèze, les plantations comprennent en outre des résineux tels que : pin noir, sapin, épicéa; des feuillus : aunes, saules, peupliers, osiers.

On préfère aujourd'hui, suivant l'exemple de la nature, procéder à des *peuplements mélangés* partout où le sol s'y prête, qu'à des *peuplements purs*, c'est-à-dire constitués par une seule espèce forestière.

Avantages du peuplement mélangé :

a) Il s'adapte mieux aux diverses variations locales de terroir, d'altitude, d'exposition, etc.

b) Il utilise mieux la fertilité du sol.

c) Donnant une grande variété de production, il satisfait davantage les besoins de la consommation locale, soit en bois d'œuvre, soit en bois de chauffage.

d) Il résiste mieux aux intempéries, maladies, dégâts du gibier, incendies, etc...

5° *Echenillage.* — Il est procédé toutes les années à l'échenillage des jeunes peuplements de résineux; les « bourses » d'où partiraient des milliers de chenilles dévastatrices sont enlevées et brûlées avec soin.

6° *Garnissage.* — Après avoir recépé et élagué tous les arbres rabougris et malvenants, les produits résultant de ce nettoyage, tels que : menues branches, rameaux, rejets, buissons, etc., sont adroitement placés dans les ravins pour arrêter l'affouillement des eaux. Quand les ravins ont une certaine importance, ceci ne suffit pas; il convient de les corriger par des travaux spéciaux : les barrages.

7° *Les Barrages.* — En 1909 il y a eu dans la division de Cante à procéder à l'édification d'une

vingtaine de barrages importants (entrepreneur : M. Arnaud, de Villeneuve). Les barrages se font en pierre sèche ou en maçonnerie de chaux hydraulique selon le plus ou moins de résistance qu'ils doivent offrir à l'action destructrice des eaux. Leur emplacement est établi d'après le même motif.

8° *Façonnage des lits.* — Par l'établissement des barrages aux endroits les mieux appropriés, on parvient à corriger la pente raide sur laquelle dévalent à toute vitesse les eaux des fortes pluies, entraînant avec elles : marnes, cailloux, buissons, arbres, quartiers de rochers. On lui substitue une série de paliers à pentes douces et à gradins qui offre de loin l'image d'un gigantesque escalier. Les lits des torrents et ravineaux ainsi corrigés sont ensuite façonnés et plantés en feuillus. L'écrêtement des arêtes de terre trop vives voisines du ravin fournit des matériaux d'atterrissement que l'on utilise pour combler les dépressions trop accentuées.

9° *Résultats de ces travaux.* — Au bout de quelques années, le nouveau lit se constitue : au torrent dévastateur succède un beau ruisseau, une rivière aux eaux claires et paisibles, messagère de fécondité. Ses nombreuses cascates, ses berges feuillues, ses chants d'oiseaux animent le paysage et réjouissent le promeneur.

La science toute française de l'extinction des torrents a déjà, dans notre département, de beaux succès à son actif : dans la section des travaux forestiers de Guillaumes, beaucoup de ravins grands et petits sont complètement éteints ou près de l'être; ils présentent des aunes, des gazons et des bouquets de feuillus d'une très belle venue.

III

PRODUIT APPROXIMATIF DE L'EXPLOITATION DES BOIS

En outre des coupes d'usage accordées aux habitants pour l'entretien des granges et des maisons, il a été fait récemment des coupes extraordinaires de bois d'œuvre, d'industrie et de chauffage au canton d'Amen; je n'ai pu en connaître le montant. Il faut joindre à ces produits ceux des bois particuliers et les bois morts ramassés pour le chauffage.

*Reboisements et plantations de M. Durandy.* — Ce printemps (1909), M. Alexandre Durandy a commencé à reboiser les parties incultes de sa propriété de « La Rivière » (territoire de Guillaumes) en résineux : mélèzes, pins noirs, sapins, épicéas; et, dans les graviers du Var, dans les ravines et les atterrissements, en feuillus : aunes, peupliers variés, acacias : en tout, une douzaine de mille plants qui, entre parenthèses, ont assez bien pris, malgré un printemps exceptionnellement sec.

IV. — LES PATURAGES ET L'INDUSTRIE PASTORALE.  
LA LAITERIE COOPÉRATIVE.

Les pâturages couvrent les 5/7 de la commune de Guillaumes, soit, au juste, 6.255 hectares, dont 390 seulement appartiennent à des particuliers. La commune ne loue pas à des troupeaux transhumants.

Ses vastes pâturages comprennent deux zones bien distinctes, dénommées : terres hautes et terres basses.

*Règles locales de pâturage.* — 1° Les terres basses sont livrées au parcours du 16 octobre au 23 juin.

2° Terres hautes. Lorsque le pâturage cesse dans

les terres basses, le bétail est conduit dans la 2<sup>e</sup> zone, dite des terres hautes. Celles-ci ne sont donc livrées au parcours que du 24 juin au 15 octobre.

*Statistique du bétail.* — Voici les chiffres exacts pour le bétail allant au pâturage communal.

ANIMAUX	NOMBRE	Prix annuel de l'Unité
Bœufs & vaches.	260	0 fr. 60
Moutons & brebis	1720	0,60 — 0,40 — 0,35 (Suivant les quartiers)
Boues & chèvres.	240	1 franc

*Comment on envisage le reboisement.* — En raison des beaux résultats de l'industrie laitière dont je parlerai ci-après, les pâturages sont l'objet d'une attention vigilante et de soins spéciaux que ne connaissait guère la routine du passé. Aussi la majeure partie des habitants n'envisagent-ils plus le reboisement comme autrefois, c'est-à-dire avec une hostilité tantôt sournoise, tantôt déclarée.

Ils reconnaissent que c'est non seulement un bien actuel pour le pays et les gens, mais aussi pour l'avenir une garantie efficace contre de redoutables fléaux : inondations, éboulements, etc.

*Etendue susceptible d'être reboisée.* — Il y a, dans la commune de Guillaumes, quelques 240 hectares de terre incultes, tous susceptibles d'être reboisés. Ils consistent principalement en terres-vignes ruinées par le phylloxéra, prés, jardins, etc. La grande majorité des propriétaires de ces terrains est favorable au reboisement. (Voir la liste aux documents annexes).

*L'industrie laitière et la laiterie coopérative.* — Bien que cette question ne soit pas expressément inscrite au programme du concours, je crois utile de donner ici quelques renseignements sur l'industrie laitière à Guillaumes, vu les rapports intimes qui existent entre ses progrès et l'œuvre du reboisement.

La laiterie coopérative du Haut-Var, dont l'usine et le siège social sont établis à Guillaumes, a été fondée en 1903, grâce à l'initiative dévouée de quelques personnalités ayant non seulement des vues neuves, larges et hardies, mais, ce qui est plus rare, le courage et la persévérance nécessaires pour les réaliser. Ce sont : MM. Alexandre Durandy, Joseph Long, Aimé Ollivier, Jean-Baptiste Ollivier, Autheman, Arnaud et Fruchier.

Les chiffres du tableau ci-après indiqueront mieux que de longues phrases, l'extension et la prospérité croissantes de cette bienfaisante création.

ANNÉES	QUANTITÉS DE LAIT en Litres remises à la Coopérative par les Coopérateurs
1903-04	194.854
1904-05	321.341
1905-06	299.476
1906-07	331.999
1907-08	397.040
1908-09	570.060
TOTAL :	2.114.770 litres

Le prix moyen du litre de lait payé aux coopérateurs allant de 17 à 18 centimes, la valeur de la production totale, pour les six exercices, dépasse 370.000

francs, soit, pour une année, plus de 60.000 francs !

D'une part, ressources inespérées pour la population laborieuse de Guillaumes et des alentours, ayant, avec la certitude de la vente du lait, un emploi rémunérateur de leurs peines; de l'autre, avantage non moins grand pour les habitants des villes du littoral auxquels on procure, dans un état de rigoureuse pureté, un supplément important de cet aliment si précieux : du lait de vaches saines, traité et manipulé conformément aux prescriptions de l'hygiène : tels sont les résultats immédiats de la laiterie coopérative.

*Production quotidienne.* — Au début, 60 vaches, appartenant à 31 propriétaires, fournissaient à l'association 300 litres de lait par jour.

Aujourd'hui, 143 vaches, appartenant à une centaine de coopérateurs, donnent une moyenne de 1.400 litres de lait par jour. Les sociétaires sont répartis dans les communes d'Entraunes, Villeneuve (d'Entraunes), Péone, Guillaumes et Châteauneuf (d'Entraunes).

*Soins rationnels aux pâturages.* — Stimulés par la perspective de beaux profits résultant de cette remarquable organisation, les habitants de Guillaumes et des localités environnantes ont compris la nécessité d'avoir de bons pâturages pour avoir de beaux bestiaux susceptibles de donner une riche production en lait. De là à s'intéresser à la culture pastorale, qui constitue un des côtés les plus intéressants de l'œuvre du reboisement, il n'y avait qu'un pas, il a été vite franchi. Et cela explique le revirement d'opinion signalé précédemment.

*Revirement d'opinion au sujet du reboisement.* — Rares sont aujourd'hui, dans cette région, les cultivateurs et les propriétaires qui dénigrent encore l'œu-

vre de l'administration forestière. Celle-ci, en effet, propage par son exemple les meilleurs procédés de culture pastorale. Les soins qu'elle prend à améliorer les pâturages existants, à en créer de nouveaux, à doter les uns et les autres d'abreuvoirs et de bouquets boisés, sont autant de leçons qui portent leurs fruits.

*Les pré-bois, leurs avantages.* — Ce mélange d'herbages pâturés et de bosquets, excellente méthode de mise en valeur du terrain en montagne, a reçu le nom de prés-bois. Etablis à proximité des chalets ou épars çà et là sur les flancs des hauteurs, aux endroits plus rocheux où l'herbe viendrait mal, les groupes d'arbres qui constituent les prés-bois apportent aux gazons une fraîcheur bienfaisante; ils fixent l'humidité de l'atmosphère, tempèrent l'influence desséchante des vents, servent d'abri au bétail aux heures chaudes de la journée et procurent enfin des produits inappréciables — parce que sous la main — pour l'entretien et l'exploitation des chalets et des fruitières. Pour constituer ces bosquets, on utilise, suivant les sols et les conditions climatiques, l'épicéa, le mélèze, le sapin, les arbres feuillus rustiques de la localité.

*Substitution de la vache au mouton. Pourquoi elle est souhaitable.* — Avec le développement de la culture pastorale se manifeste la tendance de plus en plus marquée à substituer la vache au mouton et à la chèvre. La vache rapporte aisément un tiers en plus comme rendement direct; elle fournit une quantité de fumier dépassant du double celui que donne la brebis.

La perte causée par les risques de maladie du gros bétail est de 50 % en moins que pour les espèces ovine et caprine. Ce risque peut d'ailleurs être couvert par des Assurances garantissant les propriétaires moyennant des primes suffisamment réduites, ce qui n'a pas

lieu pour le menu bétail : toutes les compagnies qui ont voulu se charger d'assurer ce dernier ayant été acculées à la ruine.

*Restauration des pâturages.* — Le remplacement du mouton par la vache assure l'entretien et en quelque sorte la restauration des pâturages. La vache, en effet, coupe l'herbe à la surface du sol avec ses incisives et ne l'arrache pas comme les chèvres et les moutons. A l'encontre de ceux-ci, son pied large, ses mouvements mesurés, ses allures n'affouillent pas le sol en tous sens et ne le dégradent pas.

Supposons que l'on conduise dans un pâturage limité un nombre de moutons double ou triple de ce qu'il pourrait nourrir. La végétation sera entièrement détruite, les moindres brins d'herbe arrachés, le sol ravagé par le piétinement, sans que rien vienne inquiéter le berger dans son indifférente torpeur.

S'agit-il au contraire d'un troupeau de vaches trop nombreux pour le pâtis ? Bientôt, les pauvres bêtes souffrent, la production de lait diminue, et le propriétaire, averti, parce que touché à la bourse, est amené à restreindre l'effectif du bétail ou bien à prendre les mesures nécessaires pour augmenter la quantité et la qualité des herbes nutritives : enlèvement des buissons et des végétaux parasites, bruyères, ajones, etc.; fumures plus abondantes; irrigations ou drainages opportuns.

*Importance du choix de la race.* — C'est une question capitale que je ne puis qu'indiquer en passant. La vache tarentaise, très rustique et d'un entretien plus facile, commence à s'introduire dans le canton de Guillaumes. Elle rapporte de 300 à 350 francs par an, veau compris, tandis que le rendement des races loca-

les, obtenues de croisements hasardeux, varie, dans les mêmes conditions, de 150 à 250 francs.

*Exemple à imiter.* — La consommation des grands centres de population en lait étant loin d'être satisfaite par les ressources actuelles, il est à souhaiter que l'exemple de Guillaumes soit suivi et qu'il se crée partout dans les régions alpestres des fruitières de montagne, c'est-à-dire des locaux destinés à recevoir le lait des coopérateurs. Dans ces locaux, on installerait peu à peu les appareils nécessaires à la fabrication du beurre et du fromage aux endroits où l'éloignement des grandes villes ne permettrait pas de retirer de la vente directe du lait des prix suffisamment rémunérateurs. Ainsi, maintes localités aujourd'hui improductives et presque désertes pourraient devenir des groupes de population importants d'où rayonneraient le mouvement et la vie.

---

## ARBORICULTURE FRUITIÈRE

L'ARBORICULTURE FRUITIÈRE A GUILLAUMES. — CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES. ÉTAT PRÉSENT. PROGRÈS POSSIBLES.

Cette branche si importante de l'agriculture ne donne pas à Guillaumes tous les résultats qu'on serait autorisé à en attendre étant données les conditions climatiques et la bonne qualité du sol, surtout dans certaines parties de la commune. Les instructives conférences-causeries de notre professeur départemental d'agriculture, la façon dont il sait vulgariser et rendre accessibles à tous ses auditeurs les sujets les plus ardu, modifient peu à peu cet état de choses.

Mais pour un certain nombre de cultivateurs qui prennent la résolution de changer leurs procédés de culture, de sélectionner leurs plantations, d'améliorer leurs modes de vente, de conservation des produits du verger, combien peu savent aller jusqu'au bout et réaliser les nouvelles conceptions qui leur sont suggérées.

*Exemple de M. Durandy.* — Qu'il me soit permis de citer encore, de citer le bel exemple donné en ce sens par M. Alexandre Durandy, l'initiateur de la Laiterie coopérative de Guillaumes, que j'ai déjà nommé à propos du reboisement.

M. Durandy plante plus de mille fruitiers par an; son verger est connu et apprécié dans toute la vallée du Haut-Var; son exemple commence à susciter des imitateurs. Les cultivateurs des environs viennent chez lui chercher des quantités de greffons pour améliorer leurs sujets. M. Durandy s'intéresse beaucoup aussi à la laiterie, à l'amélioration du gros bétail du pays; il sait à l'occasion payer de sa personne en faisant des conférences sur les sujets qui lui tiennent à cœur. Sa vacherie de « La Ribière » est citée comme un établissement modèle. Il serait à désirer pour le bien de l'agriculture que chacun des cantons de la montagne possédât une personnalité aussi compétente et aussi dévouée que le conseiller général de Roquesteron.

*Insuffisance de l'enseignement actuel.* — Si la France veut conserver et développer la richesse agricole due à la douceur de son climat et à la diversité de son sol, il est de toute nécessité qu'un enseignement technique plus complet que les rudiments d'agriculture enseignés à l'école primaire soit donné à la jeunesse rurale, précisément entre l'âge où elle quitte

l'école et la vingtième année. Ne pourrait-on y pourvoir au moyen de cours d'adultes spéciaux, complétés, le dimanche, par des exercices pratiques dans des parcelles de terrain choisies comme champs d'expériences ? Mais comment attirer et surtout comment retenir les jeunes gens à ces cours ? Cette question s'écarte trop du cadre de ce travail pour pouvoir être traitée ici.

*Quels fruits sont produits dans la commune de Guillaumes.* — La production fruitière à Guillaumes consiste en cerises, poires, prunes, pommes, noix, sorbes, nèfles et raisin. Les récoltes les plus importantes sont : le raisin, cultivé naturellement aux basses altitudes, les poires, les pommes et les noix.

La production annuelle d'un pommier et d'un poirier peut être estimée à 3 francs par pied ; celle d'un noyer, à 5 francs. Il y a pas mal de pêcheurs, mais ils sont abîmés par la cloque, les pucerons et les fourmis. Le taille de cet arbre est complètement ignorée.

Les cerises sont consommées sur place et il s'en perd des quantités. Et il me semble qu'il y aurait quelque chose à faire de ce côté. Le cerisier est un arbre très rustique, s'accommodant bien au climat, aux insectes. L'organisation d'une distillerie coopérative permettrait de décupler le nombre des cerisiers existants, en utilisant les fruits, qui fourniraient une excellente eau-de-vie.

*Production fruitière locale. Sa valeur.* — La production fruitière étant presque toujours consommée par le propriétaire-producteur et ne suffisant pas aux besoins de la population, on est obligé, surtout en été, d'apporter des fruits du dehors. Il en résulte qu'il se vend peu de fruits, soit, annuellement, 200 à 250 hec-

tolitres de vin, à 35 francs d'hecto ; et 50 à 60 charges de noix, à 16 francs la charge.

*Valeur nutritive des fruits.* — Il ne serait pas difficile d'améliorer cet état de choses et de doter ainsi la population de ressources nouvelles en aliments et en argent. La valeur nutritive des fruits est trop souvent méconnue. Si elle était appréciée à son juste niveau, la consommation s'en ressentirait et le cultivateur serait amené à en produire davantage. A ce sujet, je voudrais voir affiché dans toutes les classes le tableau de la valeur nutritive comparée de différents aliments qu'on trouvera aux documents annexés à ce travail. J'avoue — pour ma part — que je n'ai pas constaté sans surprise que les fruits y occupaient la place d'honneur.

*Nécessité des colis postaux agricoles.* — Une autre mesure contribuerait heureusement aux progrès de l'arboriculture forestière : c'est l'introduction chez nous des colis postaux agricoles de 10, 20, 30 kilog., jouissant d'un tarif de faveur, qui sont de pratique courante chez nos voisins. Ils permettraient aux localités assez éloignées des villes d'écouler proprement et sans grands frais leurs produits. Combien de cultivateurs à Malaussène, Massoins, Villars, etc., laissent pourrir sous les arbres leur récolte de prunes ou de pêches, faute d'une semblable commodité ! Et pourtant, la voie ferrée est là, à deux pas. Mais elle est inutilisable pour les petits envois.

*Groupement des producteurs.* — Ajoutez à cela que nos bons villageois n'ont pas du tout le sens de l'association, si développé chez les races saxonnes : Allemands, Anglais, Danois, etc. Ils en ignorent profondément et la puissance matérielle et les avantages moraux.

Quel apôtre convaincu de l'association réussira à tirer ces braves gens de l'individualisme stérile où ils végètent, véritable travers national, et à faire fleurir partout dans nos campagnes les syndicats et groupements agricoles d'achat et de vente des machines, produits, engrais..., qui ont déjà donné çà et là de si probants résultats ?

---

#### CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES.

Un vent de folie destructrice semble souffler sur les nations. Pendant que les dépenses de la paix armée ne cessent de s'accroître, et avec elles les charges des contribuables, c'est à laquelle anéantira plus vite le trésor sacré des forêts gardiennes du sol, consommant ainsi le capital avec le revenu, au grand détriment des générations à venir. Les Américains rasant des forêts entières pour l'impression de leurs immenses quotidiens et de leurs innombrables *magazines*. Les Anglais importent pour 800 millions de bois par an. Chez nous, les bois particuliers disparaissent avec une rapidité alarmante. En même temps, les paysans désertent les campagnes devenues improductrices et viennent s'amasser dans les grandes villes, augmentant ainsi l'armée déjà si nombreuse des sans-travail et des *déracinés*. Dans les belles et fertiles localités alpestres de notre département, la population décroît à mesure que les déboisements raréfient les sources, compromettent les cultures et jettent la perturbation dans les phénomènes climatériques des saisons : à des hivers secs et tardifs succèdent des pluies intempestives, des sécheresses prolongées...

Assurément, le service militaire et les goûts nou-

veaux qu'il éveille chez les ruraux, l'attrait des villes « tentaculaires » sont bien pour quelque chose dans ce mouvement regrettable de la population, mais le ravinement, la dégradation des montagnes, la disparition de la terre végétale (1), la difficulté de la vie y contribuent pour une grande part. Une tristesse vous saisit le cœur, à voir ces beaux sites de la montagne abandonnés sans retour à la stérilité, ces rians villages dépeuplés, ces foyers déserts.



Et la population française décroît ! Symptôme alarmant, le chiffre des naissances ne contrebalance plus celui des décès ! (2) Car si les grandes villes mettent au monde beaucoup d'enfants, ces enfants n'ont ni la vigueur, ni les chances de vie des petits paysans. Logements étroits, sans soleil, alimentation insuffisante, tares héréditaires, constitution débile : autant de causes qui font que la mort prélève sur eux un lourd tribut. Ajoutons à ce tableau que les nécessités de la vie deviennent de plus en plus coûteuses. Et cela se conçoit aisément : il y a baisse dans la quantité des produits du sol et accroissement du nombre des consommateurs. (Ceci n'est vrai heureusement qu'en partie, la production du blé et du vin étant plutôt en progrès.)

Je ne développerai pas davanage ce thème de la désertion de nos campagnes et de ses funestes conséquences ; il y faudrait une étude spéciale et qui ferait l'objet d'un concours des plus intéressants, surtout si la Société des Amis des Arbres voulait bien publier

(1) Le Var entraîne, chaque année, à la mer 9 millions de mètres cubes de terre arrachés aux flancs de nos Alpes.

(2) En 1907, le chiffre des décès a surpassé celui des naissances d'environ 20,000 unités.

dans son Bulletin les passages les plus saillants des mémoires qu'elle aurait primés. Quant à moi — après avoir longtemps réfléchi à cette question, — j'envisage comme un remède des plus efficaces : le *reboisement*, avec toutes les œuvres qui s'y rattachent, telles qu'elles ont été énumérées au cours de ce travail.



Que, poussés par un mouvement d'opinion irrésistible, nos députés et sénateurs nous donnent sans plus tarder la législation protectrice des bois et forêts appartenant à des particuliers, législation qui seule peut sauver de la destruction complète 6 millions d'hectares sur les 9 millions dont se compose le patrimoine forestier.

Toutes les années, au moment de la discussion du budget, nous entendons à la tribune de la Chambre et du Sénat les mêmes doléances du petit nombre des représentants du peuple particulièrement documentés sur la question et soucieux de conjurer le danger toujours croissant de la déforestation.

Grâce à cette loi qu'ils réclament et que possèdent déjà quelques pays voisins, les propriétaires forestiers seraient en quelque sorte contraints à comprendre qu'il est des biens dont le gaspillage est un vrai crime de lèse-patrie. Ils pourraient à l'avenir *user* et non abuser de leurs bois considérés à juste raison comme d'utilité publique. Et l'on ne verrait plus ces exemples douloureux de forêts françaises entièrement rasées pour enrichir des spéculateurs allemands.



Que les grands travaux agricoles : routes, canaux, ponts, mesures protectrices contre les avalanches, les éboulements et l'envasement des cours d'eaux, etc.,

soient généreusement dotés, les écoles populaires d'agriculture multipliées; les casernes et les hôpitaux disséminés le plus possible au milieu des campagnes, les lourds impôts fonciers allégés ou mieux répartis... (1)

Que toute la montagne redevienne sylvestre en dehors des espaces que la nature de leur sol en plateau ou en pente douce prédestine au gazonnement. On a calculé qu'un tiers au gazon et deux tiers à l'arbre enrichiraient les pasteurs et garantiraient le mont contre la ruine.

L'Etat a reboisé, malgré les montagnards, malgré les pasteurs, les communes et les propriétaires, malgré l'ignorance, l'erreur ou l'égoïsme. Il faut qu'il continue et fasse plus à l'avenir. La France importe annuellement pour 250 millions de bois par an : la reconstitution de notre ancien domaine forestier permettrait d'arrêter l'exode à l'étranger de cet énorme capital. En multipliant les pâturages et les ressources du pays, elle arracherait à la pauvreté et à la désolation une étendue de terre supérieure à la surface de la Belgique et de la Hollande réunies, soit plus de 6 millions d'hectares aujourd'hui improductifs.



Que l'on songe au surcroît de bien-être et de beauté qui en résulterait pour notre pays ! Nous aurions alors une France à la population harmonieusement répartie entre les villes et les campagnes, riche d'enfants robustes et éclairés, et par conséquent grande, prospère et respectée.

(1) Je connais et je pourrais citer à Villars, Malaussène, Massoins tel ou tel pauvre paysan n'ayant pas 2 francs de revenu par jour pour vivre et payant 50 francs d'impôts pour des terres en majeure partie improductive, vu leur délabrement et le manque de capitaux pour les remettre en valeur.

N'est-ce pas qu'il y a là pour notre Société des Amis des Arbres et les groupements similaires (qui tendent heureusement à se multiplier) une belle tâche à faciliter ? Je sais que notre Société y travaille de toutes ses forces et qu'elle a déjà fait beaucoup de bien par son exemple, ses concours, ses fêtes de l'Arbre et son inlassable propagande. Je ne doute pas pour elle du succès final, par lequel elle justifiera les belles paroles de l'éminent géographe E. Reclus, qui pourraient constituer sa devise :

*Le salut de la montagne est dans le reboisement ;  
Le salut de la plaine est dans le reboisement ;  
Le salut de la rivière est dans le reboisement ;  
Le salut de la terre est dans le reboisement.*

Voilà des vérités qu'on ne saurait trop vulgariser, et c'est par elles que je terminerai ce modeste travail.

F. MIGNON.

Nice, 30 novembre 1909.

(D'après des notes prises sur les lieux, août-septembre 1909.)

DOCUMENTS ANNEXES

I

Liste des propriétaires de la commune de Guillaumes ayant des terrains à reboiser.

- |                                |                                   |
|--------------------------------|-----------------------------------|
| 1. Gaymard Alix.               | 30. Cazon Justin.                 |
| 2. Veuve Jean Trouche.         | 31. Lions Clément.                |
| 3. Richelme Nicolas.           | 32. Astier Joseph.                |
| 4. Donet-Trouche Pierre.       | 33. Corporandy Jean.              |
| 5. Piche Charles.              | 34. Aillaud Clément.              |
| 6. Niel Taxile.                | 35. Ravel-Guérin Louis.           |
| 7. David Joseph.               | 36. Belleudy-Pons Domonique.      |
| 8. Toche Baret.                | 37. Belleudy-Baréty Louis.        |
| 9. Nicolas Taxil.              | 38. Astier Joseph, de François.   |
| 10. Pons Séraphin.             | 39. Vve Lions-Lambert.            |
| 11. Richel Jean-Baptiste.      | 40. Richelme Auguste.             |
| 12. Trouche Théophile.         | 41. Richelme Iébelin.             |
| 13. Trouche-Richelme Jean.     | 42. Maingaud Jean-Baptiste.       |
| 14. Lance Cyrille.             | 43. Salicis-Brès Pierre.          |
| 15. Lance Xavier.              | 44. Lions Grégoire.               |
| 16. Olive Taxil Pierre.        | 45. Lions Roubaud.                |
| 17. Ginésy-Genoyer F.          | 46. Sigaud-Riboti Jean-Baptiste.  |
| 18. Payan Louis.               | 47. Pons Justin.                  |
| 19. Toche Pellegrin Etienne.   | 48. Don Barel Jean.               |
| 20. Magalon Taxil-Maurice.     | 49. Baréty Antoine-Victor.        |
| 21. Aillaud Olivier-Ch.        | 50. Guérin-Gueydon Simon.         |
| 22. Clenchard Justin.          | 51. Olive Pons Alexandre.         |
| 23. Clary et Repon (indivis).  | 52. Olive Frédéric Alexandre.     |
| 24. Toche Philémon.            | 53. Olive-Toche Joseph-Grégoire.  |
| 25. Lions Joseph.              | 54. Olive-Toche Joseph-Frédéric.  |
| 26. Lions Justin.              | 55. Guérin-Belleudy Justin.       |
| 27. Repon-Toche Jean-Baptiste. | 56. Rancurel Josephin.            |
| 28. Pons Damien.               | 57. Robert-Raynaud Jean-Baptiste. |
| 29. Lions Lucain.              |                                   |

II

Liste des aliments classés selon leur valeur alimentaire établie par le professeur I. Fisher, de l'Université américaine de Yales, pour être affichée dans les locaux scolaires, etc. (Citée par *La Revue*, 15 novembre 1909, p. 263.)

1. Fruits, noix, céréales, miel, beurre.
2. Pomme de terre et autres légumes pelés.
3. Petit beurre, sel en petites quantités, crème, lait, œufs, sucre de canne, chocolat de cacao, fromages cuits, lait caillé.
4. Légumes mangés avec leur enveloppe.
5. Pâtisserie.
6. Fromages fermentés, roquefort, etc.
7. Bouillon.
8. Soupes de viande, extraits de viande.
9. Thé et café.
10. Viandes, poissons, volailles ; — foie.
11. Condiments autres que le sel.
12. Alcool.

## FÊTE DE L'ARBRE

### DU PRINTEMPS PROCHAIN

La Fête du Printemps, que le Conseil d'administration a décidé de donner, dans sa séance du 21 octobre dernier, fait l'objet des préoccupations et des recherches du président et du susdit Conseil d'administration.

Il s'agit d'offrir une fête qui sorte du cadre ordinaire de ce genre de cérémonies et qui rehausse d'autant plus la Société des Amis des arbres et du reboisement des Alpes-Maritimes et le but qu'elle poursuit avec ténacité et sans se décourager, c'est-à-dire le reboisement, la restauration de nos montagnes, l'amour de l'arbre et de la forêt et la propagation et l'amélioration des espèces fruitières ; enfin concourir autant que possible à la conservation et même à la création de sites intéressants pour les touristes et la population.

Parmi les fêtes de ce genre données par les Sociétés des Amis des arbres, celle donnée en 1906 par la Société de Toulouse a été surtout remarquable par ses proportions grandioses.

Nous prenons dans la *Dépêche* de Toulouse quelques extraits du copieux compte-rendu de cette belle fête.

« La cérémonie de la plantation des arbres au ramier du Château a été l'occasion d'une belle fête populaire au succès de laquelle il convient d'applaudir des deux mains.

Un concert exécuté par l'excellente musique du 126<sup>e</sup> de ligne a d'abord fait patienter la foule — elle était énorme — qui se pressait des deux heures et demie dans les allées chères à Gandouli.

Soixante-dix arbres ont été plantés en bordure des deux vastes carrés de prairie mis à la disposition du Comité. Cinquante par les élèves des écoles communales et vingt au nom des associations, des délégations réglementaires et des autorités. Par exemple du général Fabre, commandant du 17<sup>e</sup> corps d'armée; du préfet de la Haute-Garonne; du maire de Toulouse; du premier président de la Cour d'appel; du président du Conseil général, du recteur de l'Université de Toulouse; du proviseur du grand lycée; de la directrice du lycée de jeunes filles; de l'Association générale des étudiants; du Sud-Ouest navigable; de la presse Toulousaine; de la mutualité; des 83<sup>e</sup> et 126<sup>e</sup> de ligne; des 18<sup>e</sup> et 23<sup>e</sup> d'artillerie; de l'inspecteur général de l'agriculture, M. de Lapparent, commissaire général du concours agricole de Toulouse; de M. Loze, conservateur des eaux et forêts, etc.

MM. le général Fabre, Lerebourg, secrétaire général de la préfecture; Bedouce, maire de Toulouse; Dormond, premier président de la Cour d'appel de Toulouse; de Lapparent, inspecteur général de l'agriculture; Loze, conservateur des eaux et forêts; les colonels et les délégués des régiments; le recteur Perroud, *ont planté chacun leur petit sapin avec une application louable.*

(Voir le compte-rendu entier, dans le bulletin n° 34 du premier semestre 1906.)

Telle a été cette belle démonstration, cette magnifique fête de Toulouse — qui a la bonne fortune de posséder un parc immense (le Ramier) où peuvent se faire toutes les expériences.

Le Comité de notre Société s'est déjà mis à l'œuvre et a visité d'abord l'emplacement du Montboron, qui a été trouvé très bien pour la fête mondaine, mais d'un accès assez difficile, surtout pour les dames et insuffisant pour les plantations.

Le Comité s'est ensuite rendu à Sainte-Hélène, où M. le docteur Frémont, ancien conseiller municipal, s'est mis très obligeamment à sa disposition pour la visite de sa vaste et belle propriété. Là, l'accès de la fête serait très facile; les tramways s'arrêtent devant l'emplacement; mais de même qu'au Montboron, la plantation serait plus ou moins facile.

Le Comité va visiter plusieurs autres emplacements; il espère en trouver un qui remplira toutes les conditions désirables.

La Société fera, en temps opportun, un appel pressant à toutes les autorités, aux diverses sociétés et à la population, pour que cette fête soit sa consécration définitive après dix-neuf ans d'efforts qui n'ont pas été sans de sérieux résultats.

Nous avons la presque certitude que le Touring-Club de France voudra bien nous prêter son puissant concours.

---

## OLÉICULTURE

Le Syndicat de défense de l'oléiculture s'est réuni le dimanche 16 janvier, à Toulon, au siège de la Société d'agriculture. Cette conférence des délégués des groupements de la région oléicole avait pour but d'arrêter la tactique à suivre pour obtenir des pouvoirs publics la revision du règlement d'administration publique sur les huiles et le mode d'attribution des primes à la culture de l'olivier.

Les Alpes-Maritimes étaient représentées par MM. Alexandre Durandy, Félix Mayrargue, Eugène Baudoin, Belle, Alfred Jonard, Léopold Pellegrin, François Barquin, Vigon aîné, A. Debenedetti jeune, Jules Lambert, Goiran, Scavino, Léon Bovis.

M. le Président du Syndicat de l'oléiculture française demanda à la Société des Amis des arbres et du reboisement son concours moral et financier pour la défense de l'oléiculture.

Nous nous sommes déjà occupé de cette question, il y a quelques années, mais notre programme étant très étendu, et l'oléiculture étant défendue par les plus puissantes et plus capables notabilités du département, nous avons pensé que notre concours n'était pas absolument indispensable.

Mais puisqu'on nous le demande, nous le prêterons d'autant plus volontiers, à l'avenir, que la culture de l'olivier est une des branches de production les plus importantes des Alpes-Maritimes.

## DÉNOMBREMENT DÉCENNAL

### DE LA POPULATION DE LA FRANCE

Pendant la période 1896-1906

Il semble que tout ait été dit sur les causes et les funes conséquences dont la dépopulation sans cesse croissante menace l'avenir de notre chère patrie.

Parmi les causes, on a signalé justement l'absence trop complète, à la campagne, d'institutions d'assistance, de secours mutuels et de retraites, le défaut d'instruction agricole (qui multiplierait les bénéfices de l'agriculture) et plus que tout, l'attrait qu'exercent les villes par le plaisir et la facilité de l'existence qu'elles semblent promettre.

Dans les villes, c'est le célibat, le luxe et la corruption des mœurs qui amènent les parents à diminuer les naissances par calcul; la misère endémique, qui amène la misère physiologique, aidée par l'alcoolisme.

Si nous ajoutons, pour nos départements de la montagne le déboisement de la forêt, voulu par une population ignorante de ses vrais intérêts et inconsciente des terribles conséquences qu'il entraîne, nous aurons sommairement rappelé ce que les agronomes les plus savants et les penseurs les plus autorisés n'ont cessé de mettre en évidence.

On a tenté de donner des règles précises indiquant les relations entre la production, la consommation et la population. Evidemment, la fertilité spéciale du sol, l'abondance des capitaux, l'étendue des débouchés

peuvent entraîner une augmentation de la race; mais la richesse, la grande propriété, qui exige moins de bras depuis les progrès du machinisme, semblent être au contraire une cause de diminution du nombre des enfants.

Si l'on ne peut augmenter le nombre des naissances, on essaye tout au moins de diminuer le nombre des décès chez les nouveaux-nés. L'allaitement artificiel, la mise en nourrice sont autant de causes d'une mortalité énorme, un peu diminuée par les lois sur la protection du premier âge (loi du 23 décembre 1874), les secours destinés aux accouchées pauvres, l'aide accordée aux filles-mères et les mesures qui permettent l'abandon des enfants ou leur retrait des mains de parents indignes (loi du 24 juillet 1889).

Le tableau n° 1, ci-dessous, extrait du « Journal officiel de la République Française », n° du 30 novembre 1907, permettra au lecteur du bulletin de la Société des Amis des arbres de se rendre un compte exact du mouvement de la population française pendant la période décennale qui va de 1896 à 1906.

## MOUVEMENT DE LA POPULATION DE LA FRANCE

PENDANT LA PÉRIODE 1896-1906

Mouvement de la population de la

ANNÉES	Mariages	Divorces	ENFANTS DÉCLARÉS VIVANTS					
			LÉGITIMES		ILLÉGITIMES		TOTAL	
			Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles
1896	290.171	7.051	403.095	386.213	38.526	37.552	441.621	423.965
1897	291.462	7.460	399.740	383.378	38.543	37.446	438.283	430.824
1898	287.179	7.238	393.626	375.721	37.739	36.847	431.365	412.568
1899	295.752	7.179	394.490	378.167	37.846	37.124	432.336	415.291
1900	299.084	7.157	384.791	369.385	37.265	35.856	422.056	405.241
1901	303.469	7.741	398.832	383.749	37.958	36.735	436.790	420.484
1902	294.786	8.431	393.735	377.572	37.511	36.560	431.246	414.132
1903	295.996	8.919	363.987	370.060	37.249	35.416	421.233	405.476
1904	298.721	9.860	380.319	366.175	36.493	35.242	416.812	401.417
1905	302.623	10.019	375.555	360.236	36.340	35.160	421.895	395.396
Moyenne 1906- 1905	295.924	8.105	390.817	375.065	37.547	36.414	428.364	411.479
1906	306.487	10.573	375.263	360.718	36.048	34.818	411.311	395.536

France pendant la période 1896-1906

Enfants déclarés vivants	Morts-nés et enfants morts avant la déclaration			DÉCÈS			Accroissement ou diminution de la population		
	Ensemble	Légitimes	Illégitimes	Total des morts-nés	Sexe masculin	Sexe féminin	Total	Excédent des Naissances	Excédent des Décès
865.586	36.627	6.014	42.641	403.027	368.859	771.886	93.700	»	
859.107	36.192	6.057	42.249	390.360	360.656	751.019	108.088	»	
843.933	34.288	5.517	39.805	418.621	391.452	810.073	33.860	»	
847.627	34.330	5.530	39.860	421.782	394.451	816.233	81.394	»	
827.297	33.787	5.479	39.246	442.435	410.850	353.285	»	25.988	
857.274	35.147	5.599	40.746	407.991	376.885	784.876	72.398		
845.378	34.607	5.521	40.218	395.534	365.900	761.734	83.944		
826.712	33.648	5.426	39.074	389.358	364.248	753.606	73.106		
818.229	33.289	5.376	38.665	392.650	368.553	761.203	57.026		
807.291	22.663	5.278	37.946	399.795	370.376	770.171	37.120		
839.843	34.467	5.577	40.044	406.156	377.223	783.379	56.464		
806.847	32.114	5.211	47.326	406.274	373.922	780.196	26.651		

Il constatera, après l'examen de ce tableau, non sans une profonde tristesse patriotique, que l'accroissement de la population, par suite de l'excédent des naissances sur les décès, donne, pour la période décennale, le chiffre dérisoire de 674,751, soit une moyenne de 67.475 pour une année, alors qu'il était, au dénombrement quinquennal du 29 mars 1896, en augmentation sur celui de 1891, de 133.819 personnes.

Nous trouvons dans une excellente étude, signée par son trop modeste auteur des initiales J. J., un tableau des augmentations et diminutions de population constatées dans les 30 départements montagneux par le recensement de 1876 à 1891.

A son imitation, et en nous excusant auprès de lui, s'il lit ces lignes, de ce quasi-plagiat, nous donnons dans le tableau ci-dessous n° 2, le mouvement de la population des trente départements montagneux pour l'année 1906.

### Mouvement de la Population des Trente Départements de la Montagne

EN 1906

DÉPARTEMENTS	Population légale	Mariages	Divorces	Total des Enfants déclarés vivants	Enfants morts-nés	Total des Décès	Excédent des Naissances	Excédent des Décès
Basses-Alpes ...	113.126	708	9	2.395	132	2.554	»	259
Hautes-Alpes ...	107.498	663	16	2.357	121	2.427	»	70
Alpes-Maritimes.	334.007	2.199	95	7.449	555	6.880	569	»
Ardèche .....	347.140	2.549	34	7.761	384	8.199	»	438
Ariège .....	206.684	1.430	19	3.668	112	4.032	»	424
Aude .....	308.327	2.229	49	5.703	284	5.789	4	»
Aveyron .....	377.299	2.897	27	8.598	387	7.33	665	»
Bouches-du-Rh..	765.918	5.354	238	16.571	1.172	17.811	»	1.240
Cantal .....	228.690	1.664	34	4.836	170	4.405	431	»
Corrèze.....	317.430	2.595	31	6.815	220	5.491	1.324	»
Creuse .....	274.094	2.127	38	4.945	145	4.447	503	»
Drome .....	297.270	2.085	58	5.294	282	6.330	»	1.036
Gard .....	421.166	2.999	84	7.983	379	9.043	»	2.428
Haute-Garonne .	442.065	3.183	81	7.176	322	9.604	»	1.294
Gers .....	231.088	1.625	44	3.503	185	4.797	»	2.773
Herault. ....	482.779	3.344	83	9.081	456	10.345	»	1.264
Isère .....	562.315	4.066	136	10.253	505	11.143	»	890
Loire .....	643.943	5.274	171	12.931	743	13.019	»	88
Haute-Loire....	314.770	2.229	30	7.083	311	6.327	756	»
Lot .....	216.611	1.521	12	3.541	131	5.155	»	1.611
Lozère .....	128.016	954	5	3.078	158	2.494	584	»
Puy-de-Dôme... .	355.419	3.577	73	8.827	432	10.590	»	1.763
Basses-Pyrénées .	426.817	2.872	30	9.488	280	7.773	1.715	»
Hautes-Pyrénées .	209.397	1.357	13	3.666	171	4.353	»	687
Pyrénées-Orient.	213.171	1.702	34	4.843	224	4.170	673	»
Savoie .....	253.297	1.693	27	5.396	316	5.317	79	»
Haute-Savoie ...	260.217	1.706	24	5.601	380	5.305	383	»
Tarn .....	330.533	2.438	45	6.188	276	6.773	»	587
Var .....	324.638	2.306	93	6.250	336	6.837	»	578
Vaucluse.....	239.178	1.786	81	4.522	258	5.421	»	899
<b>TOTAUX ...</b>	<b>9.634.903</b>	<b>70.742</b>	<b>1.714</b>	<b>195.841</b>	<b>9.827</b>	<b>105.764</b>	<b>7.686</b>	<b>18.329</b>

Nous trouvons dans ce tableau que 12 départements sur les trente ont fourni un excédent de naissances de 7,686, alors que les 18 autres départements donnent un excédent de mortalité de 18.329 personnes. On avouera que, pour une population de 9,634,903, cet accroissement de 7,686 est chose navrante.

Dans la petite brochure, dont nous avons précédemment parlé, et qui porte pour titre : *Nouvelles recherches au sujet de la diminution du mouvement ascensionnel de la population dans les départements montagneux, ravagés par le déboisement*, l'auteur documenté s'exprime ainsi :

« L'augmentation de la population pour la France entière, pendant la période de vingt ans, de 1871 à 1891, a été de 2,260,211, soit pour les quatre-vingt-sept départements une augmentation moyenne de 25,979.

« Les trente départements déboisés auraient dû augmenter de  $25,979 \times 30 = 779,370$ .

« Mais ils n'ont augmenté que de 144,884 !

« Ils auraient dû contribuer à l'augmentation pour 34,45 %... ils n'y ont contribué que pour 6,4 % ! »

Que le lecteur fasse lui-même ce calcul en s'aidant des tableaux ci-dessus, il verra que le cri d'alarme poussé en 1891 doit encore — à plus forte raison — s'échapper aujourd'hui de nos poitrines.

Si la Société des Amis des arbres et du reboisement étant secondée, dans les efforts qu'elle cherche à faire pour enrayer le mal, par tous les instituteurs, par tous les maires, par tous les propriétaires influents, par tous les citoyens qui ont au cœur l'amour de la montagne, nous arriverions à convain-

cre les intéressés que le reboisement est le seul remède qui arrêterait la dépopulation et la ruine qui menace notre incomparable pays montagneux...

ARRIV.

---

## LISTE DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ

Qui ont reçu des arbres et graines à l'automne 1909

MM. Borriglione (Nice); — docteur Seytre (Le Cannet); — Gaillard (Nice); — docteur Pimpot (Saint-Jean-sur-Mer); — Boulogne (Nice); — César Nicolas (Entrevaux); — Marcot (Saint-Agnès); — J.-B. Ferrier (Séranon); — Guichard (Grasse); — B. Cardon (Nice); — Mlle Contesso (Nice);

MM. Albert Grac (Entrevaux); — Ludovic Crouzet (Nébiau, Hérault); — Trévédy (Nice); — Cappatti (La Trinité-Victor); — Aubanel (Grasse); Sublet (Beausoleil); — Desassis (Juan-les-Pins); A. Isnard (Bendejun); — Basset (Nice); — Barelli (Nice); — Caisson (Pointe-de-Contes); — Comte de Falicon (Nice); — Sic (Entrevaux); — Mlle Carlin (Nice);

MM. Carlin (Nice); — baron d'Auvare (Nice); — Michel Augier (Entrevaux); — Orengo (Cannes); — Desdier (Entrevaux); — Gastaud (Saint-Jeannel); — Bertrand (Mouans-Sartoux); — Bergondi (Nice); — Gaymard (Sausses); — Bonnifacy (Grasse); — Mme Vve Clergue (Nice); — commune de La Bollène ;

MM. Robins (Contes); Pinattou (Nice); — Euzière (Nice); — Manaira (Sospel); — Bernard (Golfe-Juan); — Ricord (Grasse, graines); — Mme Cousinéry (Saint-Jean-d'Angély);

MM. Louvet (La Penne); — Ivanoff (Lantosque); — Buffon (Nice); — Laugier (Saint-André); — Mme Ciarlet (Belvédère);

MM. Albin (Castillon); — docteur Guizol (Cannes); — Pellegrin (Gattières); — Krieg (Nice); — Rainaut (Aspremont); — Castelli (La Vernéa de Contes); — Barma (Nice); — Ciarlet (Belvédère); — Issert (Grasse); — Zedda (Nice); — Dupuis (La Gaude); — Guizol-Curel (Coursegoules); — Teissère (Saint-André); — commandant Barescu (Nice); — le Maire de Château-neuf-de-Grasse; — Blanchi (Nice).

---

### AVIS

La Société d'Agriculture a fait parvenir à notre Société un kilogramme de glands de chêne truffier.

Ces glands sont à la disposition des sociétaires qui en feront la demande.

Les amateurs de fruits, céréales et légumes trouveront une table hygiénique chez Mlle Capalotti Tala St-Léger, cité Villermont, avenue Villermont, Nice.

---

### BIBLIOGRAPHIE

Notre « Bulletin » est envoyé et échangé avec :

1° M. le Ministre de l'Agriculture. — Paris.

2° le « Bulletin Mensuel de la Société d'Agriculture de Nice ».

3° le « Bulletin Mensuel du Syndicat Agricole Vauclusien ». — Avignon.

4° le « Bulletin Mensuel de la Société Départementale d'Agriculture des Bouches-du-Rhône ». — Marseille.

5° le « Mois Scientifique », Revue Mensuelle. — Librairie Baillère et Fils, Paris.

6° la Société d'Agriculture d'Alger.

7° la Société Forestière de Franche-Comté et Belfort.

8° la Bibliothèque Nationale des Eaux et Forêts de Nancy.

9° la Société « Pro Montibus », 23, via Principe Amedeo, à Rome (Italie).

10° la Section lorraine de la Société Forestière Française des Amis des Arbres, représentée par M. Paul Martin, 7, place de la République, Toul (Meurthe-et-Moselle).

11° M. le Président de la Société Centrale d'Horticulture du Nord, ancienne Faculté des Sciences, rue des Fleurs, Lille.

12° M. le Directeur du Jardin d'Essai, à Alger (Algérie).

13° M. le Directeur de la villa Nationale Thuret, à Antibes (Alpes-Maritimes).

14° M. le Directeur de l'École Normale, à Nice.

15° M. le Directeur du Jardin d'Acclimatation, de Bône (Algérie).

16° M. le Directeur de l'Observatoire, quartier du Mont-Gros, Nice.

17° M. le Directeur des Contributions Indirectes des Alpes-Maritimes à Nice.

18° Réunion des Officiers de réserve de la Région de Nice.

19° *Revue d'Ospedaletti Hivernal*, à Ospedaletti (Italie).

20° *In Alto*, chronique trimestrielle de la Société Alpine du Frioul, à Udine (Italie).

21° *La Venezia Agricola* qui se publie à Venise.

22° *La Vie à la Campagne*, Librairie Hachette, 79, boulevard St-Germain, Paris.

(Voir la suite à la 3<sup>me</sup> de la couverture)

Imprimeries Nouvelles Réunies. — G. Mathieu,

14, Rue Chauvain, Nice

## TEMPÉRATURE DE NICE (3<sup>e</sup> Trimestre 1909)

Renseignements fournis par M. GIOLFO, 30, av. de la Gare, Nice.

	OCTOBRE		NOVEMBRE		DÉCEMBRE	
	Minima	Maxima	Minima	Maxima	Minima	Maxima
1	16°2	25°3	12°	19°	4°	14°
2	15°	25°	11°	20°	4°	18°
3	15°	25°	11°	20°	4°2	16°
4	13°	23°	12°	20°	6°	18°
5	14°5	21°	10°	19°	6°	16°
6	15°2	25°	10°	21°	4°	13°
7	15°	25°	8°5	19°	4°	13°2
8	16°	24°	8°	19°	6°	13°
9	15°	25°	9°	16°	6°	14°
10	15°2	24°	10°	16°	4°	12°
11	14°	21°	7°5	16°5	4°	12°
12	13°	25°	9°	16°	4°1	12°3
13	12°	22°	7°	16°	4°	12°
14	14°	21°	8°	16°	9°	14°
15	13°	22°	11°	14°	7°	12°
16	13°5	21°	11°	18°	4°	13°
17	14°	21°2	9°	16°	5°	13°
18	13°	24°	10°	15°	4°5	12°7
19	15°	23°	9°	16°	5°	12°
20	14°	22°	10°	16°	4°	12°3
21	14°	22°	10°	16°	5°	13°
22	13°	22°	9°	15°	6°	15°
23	13°	22°	2°	18°	7°	12°
24	12°5	21°	0°5	9°	4°	12°
25	12°	21°	1°	11°	5°	12°
26	11°	21°	2°	15°	5°	12°
27	10°	16°	2°	16°	6°	12°
28	10°	17°	4°	13°	5°	14°
29	10°	19°	4°1	13°	6°	14°
30	11°	18°	4°5	13°5	5°	14°
31	12°	19°	°	°	5°	14°2

## BIBLIOGRAPHIE (suite)

23° *La Ligue du Reboisement de l'Algérie*, Président. M. le docteur Trollard, 1, rue Berthézène. Alger.

24° *Touring-Club de France*, 65, avenue de la Grande Armée. — Paris.

25° M. le Conservateur des Forêts de Cape Town (Afrique du Sud).

26° *Société Forestière Française des Amis des Arbres*. — Section d'Auvergne et du Plateau Central — (Clermont-Ferrand).

27° *Société d'Horticulture du Nord de la France*, 7, place de Béthune, à Lille.

28° « *Le Petit Eclairer des Alpes et de Provence* », 42, rue Montgrand, Marseille.

29° *Le Chêne*, société forestière provençale, 117, boulevard de la Madeleine — Marseille.

30° *Syndicat agricole des Alpes et de Provence*, 34, rue de l' Arsenal, Marseille.

31° *L'Oranie Horticole*, Société d'horticulture et d'arboriculture d'Oran, 6, boulevard du 2<sup>e</sup>-Zouaves, Oran.

---

— Moyennant la somme de 10 francs, le Conseil d'administration se charge de faire planter l'arbre réglementaire dans la commune indiquée par le sociétaire et de faire apposer une plaque commémorative émaillée portant son nom. —

— L'insigne de la Société, feuille de chêne en nickel montée en broche, est envoyée, franco, contre la somme de 0 fr. 45 en timbres-poste.

---

**La cantate A L'ARBRE, paroles et musique de Nadaud, chantée dans les fêtes de la Société est envoyée franco contre 0 fr. 25 en timbres-poste.**

---

IMPRIMERIES MATHIEU & LEGROS ET BARRAL FRÈRES réunies  
**G. MATHIEU, successeur**  
 Travaux typographiques et lithographiques en tous genres  
**14, Rue Chauvain, 14 — NICE**